



GETUIGSCHRIFT HOGER BEROEPSONDERWIJS

De examencommissie van de SECTOR BOUWNIJVERHEID van de HOGESCHOOL UTRECHT te Utrecht, belast met het afnemen van het afsluitend examen van de voltijdse studierichting

WEG- EN WATERBOUWKUNDE

met een cursusduur van vier jaar,

verklaart dat C. Streefkerk

geboren 2 april 1969 te Meerkerk

in het jaar 1992 dit examen met goed gevolg heeft afgelegd.

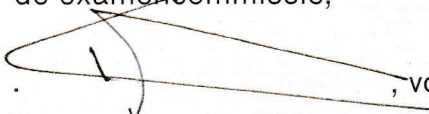
In gevolge artikel 191 van de Wet op het hoger beroepsonderwijs (Stb. 1986, 289) heeft betrokkene recht op het voeren van de titel INGENIEUR.

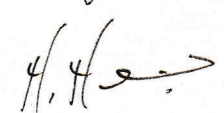
Het examen dat betrekking had op de aan ommezijde vermelde vakgebieden, is afgenomen op grond van het Examenbesluit hoger beroepsonderwijs (Stb. 1990, 592).

datum: 22 juni 1993

de geëxamineerde,

de examencommissie,

, voorzitter

, secretaris

ATTESTATION DE STAGE

Je soussigné(e), Christian BRUNET, agissant en qualité de Président de AFABRA, certifie que

Monsieur STREEFKERK Christian

De l'entreprise : INL ASSOCIES

Situé(e) à 71240 - ETRIGNY

A participé à la formation : **MODULE 1 : IDENTIFIER LES ELEMENTS D'UNE OFFRE GLOBALE
D'AMELIORATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS (M10001A)**

Lieu : **CAPEB 71
5 rue George Eastman
71100 CHALON/SAONE
Tél : 03.85.90.97.70**

Date(s) : **du jeudi 21 au vendredi 22 janvier 2010**

Durée : **14.00 heures sur 2.0 jours**

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Lyon, le 8 février 2010

Christian BRUNET

Président

ASSOCIATION POUR LA FORMATION
DANS L'ARTISANAT DU BATIMENT
DE LA REGION RHONE-ALPES
A.F.A.B.R.A.
59, rue de Saint-Cyr - 69009 LYON
Tél : 04 72 85 06 60
Télécopie : 04 72 85 06 67
e-mail : afabra@wanadoo.fr

ATTESTATION DE STAGE

Session n° M10003A

Je soussigné, Christian BRUNET, agissant en qualité de Président de AFABRA, certifie que :

Monsieur Christian STREEKERK

De l'entreprise : INL ASSOCIES
71240 - ETRIGNY

A suivi la formation :

**MODULE 2 : MAITRISER LES OUTILS POUR METTRE EN OEUVRE UNE
OFFRE GLOBALE D'AMELIORATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS**

**du mercredi 21 au jeudi 22 avril 2010
et ce pour une durée de 14.00 heures sur 2.00 jours**

Lieu : CAPEB 71
5 rue George Eastman
71100 CHALON/SAONE
Tél : 03.85.90.97.70

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Lyon, le 17 mai 2010

Christian BRUNET
Président

ASSOCIATION POUR LA FORMATION
DANS L'ARTISANAT DU BATIMENT
DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

A.F.A.B.R.A.

59, rue de St-Cyr - CP 404 - 69338 LYON Cedex 09

Tél. 04 72 85 06 60

Télécopie 04 72 85 06 67

e-mail : afabra@wanadoo.fr

ATTESTATION DE STAGE

Session n° M10048A

Je soussigné, Christian BRUNET, agissant en qualité de Président de AFABRA, certifie que :

Monsieur Christian STREEKERK

De l'entreprise : INL ASSOCIES
71240 - ETRIGNY

A suivi la formation :

MODULE 3.1 : ISOLATION PAROIS VERTICALES ET PLANCHERS BAS

**du mercredi 8 au jeudi 9 septembre 2010
et ce pour une durée de 14.00 heures sur 2.00 jours**

Lieu : CAPEB 71
5 rue George Eastman
71100 CHALON/SAONE
Tél : 03.85.90.97.70

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Lyon, le 16 septembre 2010

Christian BRUNET

Président

ASSOCIATION POUR LA FORMATION
DANS L'ARTISANAT DU BATIMENT
DE LA REGION RHONE-ALPES
A.F.A.B.R.A.
59, rue de St-Cyr - 69009 LYON
Tél. 04 72 85 06 60
Télécopie 04 72 85 06 67
e-mail : afabra@wanadoo.fr

ATTESTATION DE PRESENCE

Session n° M10049A

Je soussigné, Christian BRUNET, agissant en qualité de Président d'AFABRA, certifie que :

Monsieur Christian STREEKERK

De l'entreprise : INL ASSOCIES
71240 - ETRIGNY

A suivi la formation :

MODULE 3.2 : ISOLATION TOITURES ET PLANCHERS HAUTS

**le vendredi 24 septembre 2010
et ce pour une durée de 7.00 heures**

Lieu : CAPEB 71
5 rue George Eastman
71100 CHALON/SAONE
Tél : 03.85.90.97.70

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Lyon, le 29 septembre 2010

Christian BRUNET

Président

ASSOCIATION POUR LA FORMATION
DANS L'ARTISANAT DU BATIMENT
DE LA REGION RHONE-ALPES

A.F.A.B.R.A.

59, rue de St-Cyr - C.P. 404 - 69338 LYON Cedex 09

Tél. 04 72 85 06 60

Télécopie 04 72 85 06 67

e-mail : afabra@wanadoo.fr

Association pour la Formation dans l'Artisanat du Bâtiment Rhône-Alpes

59, rue de Saint-Cyr - C.P. 404 - 69338 LYON Cedex 09 - Tél. : 04 72 85 06 60 - Fax : 04 72 85 06 67

Tél. : 04 72 85 06 60 - Fax : 04 72 85 06 67 - N° Siret : 347 980 070 00036

e-mail : afabra@afabra.fr

Siret 347 980 070 00036

ATTESTATION DE PRESENCE

Nous soussigné Société GAZaction enregistrée sous le N° 82420115642
certifions que :

M. STREEFKERK CHRISTIAN

De : INL ASSOCIES SARL

a suivi la formation sur : 1 jours soit 7 heures

REGLEMENTATION THERMIQUE RT 2012

qui s'est déroulée à : CAPEB 71

le 25 novembre 2011

*Fait à Roanne pour valoir ce que de droit
Le vendredi 25 novembre 2011*

A handwritten signature in blue ink is written over a circular stamp. The stamp contains the following text: "GAZaction SARL", "178 Rue de Charlieu", "F - 42300 ROANNE", "Tél. (33) 04 77 23 04 65 - Fax (33) 04 77 23 04 66", and "RC ROANNE - SIRET 415 155 324 00031 - APE 8559 A".

Le stagiaire

Le Directeur des stages

Bernard NISSE

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

Art. L.6353-1 du Code du Travail

Session n° G22127A

AFABAT, organisme de formation déclaré sous le n° 83 63 009 49 63, certifie que, conformément aux dispositions de l'article L.6353-1 du Code du Travail :

Monsieur Christian STREEKERK

A suivi avec assiduité la formation

POMPES A CHALEUR EN HABITAT INDIVIDUEL (QUALIPAC)

Date(s) et durée : **du lundi 25 au vendredi 29 juillet 2022**
et ce pour une durée de 35.00 heures

Catégorie Action : L'action de formation suivie entre dans l'une des catégories prévues par les articles L.6313-1 et L.6314-1 du code du travail
☒ Action de formation

Lieu : **SPORT DANS LA VILLE (Rhône)**
69009 - LYON 09

Evaluation : Au regard de chaque objectif de la formation, le stagiaire est invité à déterminer les connaissances/compétences qu'il a acquises ou qu'il estime être en cours d'acquisition ou restent à acquérir. L'évaluation des acquis s'effectuera à l'appui notamment de la correction, en groupe et validée par l'(es) animateur(s), des exercices auxquels le stagiaire a participé.

Evaluation des acquis de la formation par rapport aux Objectifs

pour chaque objectif, cocher la case correspondante

	Acquis	Non Acquis	En cours	Non évalué
Connaître et savoir expliquer à un client le contexte environnemental, réglementaire et technique de la pompe à chaleur ainsi que les différents aspects administratifs de mise en œuvre.	☒	☐	☐	☐
Calculer les déperditions d'un bâtiment pour les besoins d'ECS et de chauffage.	☒	☐	☐	☐
Dimensionner et réaliser une installation en fonction des paramètres du bâtiment.	☒	☐	☐	☐
Connaître les points clés des différents systèmes.	☒	☐	☐	☐
Réaliser la mise en service, les réglages et la maintenance préventive, diagnostiquer une panne et identifier les paramètres de bon fonctionnement.	☒	☐	☐	☐
Connaître les risques et travailler en sécurité.	☒	☐	☐	☐

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Lyon, le 29 juillet 2022

Christine FORNES

Présidente

AFABAT

59 rue de St-Cyr - 69009 LYON

Tél. 04 72 85 06 60

La Présidente **Christine FORNES**

Usage exclusif : Conventions tripartites

Conventions bi-partites

Bilan de Formation

Attestation de stage

Cette attestation peut vous permettre de renseigner votre passeport orientation-formation (art L.6315-2 du Code du Travail).

Attention, aucun double ne pourra être délivré. Conservez ce document sans limitation de temps.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, Règlement UE 2016/679, vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et de suppression des données vous concernant, que vous pouvez exercer en nous contactant par mail à contact@afabat.fr ou par courrier : AFABAT - 59 rue de Saint-Cyr 69338 LYON CEDEX 09

Ces données sont conservées pendant 5 ans et sont destinées à l'usage exclusif du Centre de Formation AFABAT

CERTIFICAT DE REALISATION

Session n° G22127A

Je soussignée, Christine FORNES, agissant en qualité de Présidente d'AFABAT, certifie que :

Monsieur Christian STREEKERK

Entreprise : INL ASSOCIES
71240 - ETRIGNY

A suivi l'action de formation :

POMPES A CHALEUR EN HABITAT INDIVIDUEL (QUALIPAC)

Date(s) et durée : **du lundi 25 au vendredi 29 juillet 2022**
et ce pour une durée de 35.00 heures (pas d'absence)

Catégorie / Nature Action : L'action de formation suivie entre dans l'une des catégories prévues par les articles L.6313-1 et L.6314-1 du code du travail

☒ Action de formation

Lieu : SPORT DANS LA VILLE (Rhône)
69009 - LYON 09

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens, la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Lyon, le 29 juillet 2022

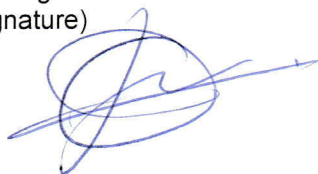
Christine FORNES

Présidente

A F A B A T
59 rue de St-Cyr - 69009 LYON
Tél. 04 72 85 06 60
La Présidente ~~Christine FORNES~~
Usage exclusif : Conventions tripartites
Conventions bi-partites
Bilan de Formation
Attestation de stage

Christian STREEKERK

Le Stagiaire
(signature)



ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

Art. L.6353-1 du Code du Travail

Session n° F22081A

AFABAT, organisme de formation déclaré sous le n° 83 63 009 49 63, certifie que, conformément aux dispositions de l'article L.6353-1 du Code du Travail :

Monsieur Christian STREEFKERK

A suivi avec assiduité la formation

FEE BAT AUDIT RENO : DEVENIR AUDITEUR ENERGETIQUE EN MAISONS INDIVIDUELLES

Date(s) et durée : du mercredi 21 septembre au jeudi 13 octobre 2022
et ce pour une durée de 17.50 heures (dont 16 Heures en présentiel)

Catégorie Action : L'action de formation suivie entre dans l'une des catégories prévues par les articles L.6313-1 et L.6314-1 du code du travail
☒ Action de formation

Lieu : CAPEB SAINT-ETIENNE (42)
42000 - ST ETIENNE

Evaluation : Au regard de chaque objectif de la formation, le stagiaire est invité à déterminer les connaissances/compétences qu'il a acquises ou qu'il estime être en cours d'acquisition ou restent à acquérir. L'évaluation des acquis s'effectuera à l'appui notamment de la correction, en groupe et validée par l'(es) animateur(s), des exercices auxquels le stagiaire a participé.

Evaluation des acquis de la formation par rapport aux Objectifs

pour chaque objectif, cocher la case correspondante

	Acquis	Non Acquis	En cours	Non évalué
Réaliser un audit énergétique de maison individuelle éligible aux aides publiques (CITE, MaPrimeRénov') et le restituer à votre client	☒	☐	☐	☐
Elaborer et chiffrer un programme de rénovation BBC par étapes	☒	☐	☐	☐
Appréhender le marché de l'audit énergétique pour construire une offre de service adaptée à votre structure et à votre organisation (seul, en groupement)	☒	☐	☐	☐
Accompagner votre client dans sa prise de décision de rénover	☒	☐	☐	☐
Vendre un audit et le transformer en commande de travaux.	☒	☐	☐	☐

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Saint Etienne, le 13 octobre 2022

Cette attestation peut vous permettre de renseigner votre passeport orientation-formation (art L.6315-2 du Code du Travail).

Attention, aucun double ne pourra être délivré. Conservez ce document sans limitation de temps.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, Règlement UE 2016/679, vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et de suppression des données vous concernant, que vous pouvez exercer en nous contactant par mail à contact@afabat.fr ou par courrier : AFABAT - 59 RUE DE ST CYR 69338 LYON CEDEX 09
Ces données sont conservées pendant 5 ans et sont destinées à l'usage exclusif du Centre de Formation AFABAT

CERTIFICAT DE REALISATION

Session n° F22081A

Je soussignée, Christine FORNES, agissant en qualité de Présidente d'AFABAT, certifie que :

Monsieur Christian STREEFKERK

Entreprise : INL ASSOCIES
71240 - ETRIGNY

A suivi l'action de formation :

FEE BAT AUDIT RENO : DEVENIR AUDITEUR ENERGETIQUE EN MAISONS INDIVIDUELLES

Date(s) et durée : **du mercredi 21 septembre au jeudi 13 octobre 2022**
et ce pour une durée de 17.50 heures (dont 7 Heures en présentiel) (pas d'absence)

Catégorie / Nature Action : L'action de formation suivie entre dans l'une des catégories prévues par les articles L.6313-1 et L.6314-1 du code du travail

☒ Action de formation

Lieu : CAPEB SAINT-ETIENNE (42)
42000 - ST ETIENNE

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens, la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Saint Etienne, le 19 octobre 2022

Christian STREEFKERK

Stagiaire
(signature)



Christine FORNES

Présidente

AFABAT
59 rue de St-Cyr - 69009 LYON
Tél. 04 72 85 06 60
La Présidente Christine FORNES
Usage exclusif : Conventions tripartites
Conventions bi-partites
Bilan de Formation
Attestation de stage



ATTESTATION DE SUIVI AVEC SUCCÈS

Christiaan Streefkerk

a suivi avec succès le MOOC :

«Rénovation performante - risques et bons réflexes»

diffusé sur la plate-forme MOOC Bâtiment Durable par
l'ASDER et AQC



Délivré le : 20 juin 2022

Nombre d'heures théoriques : 10h

Numéro d'identification du certificat: fd7a640c6bf345aa9c60e74006745fa4

20 juin 2022



ATTESTATION DE SUIVI AVEC SUCCÈS

Christiaan Streefkerk

a suivi avec succès le MOOC :

**«RE2020 : Préparez-vous à la nouvelle réglementation
environnementale»**

diffusé sur la plate-forme MOOC Bâtiment Durable par
CSTB Formations



Délivré le : 28 juin 2022

Nombre d'heures théoriques : 6h

Numéro d'identification du certificat: b161f7e51f104011ab70014b713e0243

28 juin 2022

Je soussigné Stéphane RAMON, PDG de la société OFIB, organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 52 72 01107 72 auprès du Préfet de la région des Pays de la Loire, attestons que :

STREEFKERK CHRISTIAN

a suivi la formation intitulée

EXPERT BÂTIMENT : Option Diagnostic (Bloc de Compétences 1)

Du 19/10/2021 au 27/01/2022, pour une durée réalisée de 184 heures sur une durée prévue de 184 heures.

Déroulement pédagogique

23 jours de formation en distanciel.

Objectifs de la formation

- ✓ **Identifier** les différents modes d'expertise
- ✓ **Comprendre** l'objectif de la mission confiée
- ✓ **Concevoir** une méthode d'expertise appropriée en fonction des objectifs
- ✓ **Organiser** et conduire une réunion d'expertise
- ✓ **Rechercher** les origines des pathologies TCE récurrentes
- ✓ **Connaître** les ressources documentaires utiles aux investigations
- ✓ **Identifier** les acteurs concernés par l'expertise
- ✓ **Effectuer** un examen critique des données fournies et des actions menées
- ✓ **Formuler** un avis circonstancié sur la nature des pathologies et sur les responsabilités
- ✓ **Concevoir** le produit de l'expertise
- ✓ **Déterminer** les facteurs de risques de l'expertise et les conséquences pour l'expert
Bâtiments concernés : Habitat individuel - Petit collectif (non concernés : tertiaire et copropriété)
- ✓ **Acquérir** les compétences juridiques, techniques et réglementaires nécessaires à la gestion d'équipes de diagnostiqueurs

Contenu de la formation

- ✓ Les fondamentaux en droit de l'immobilier utiles à l'expert - 1 jour
- ✓ Les fondamentaux en droit de l'urbanisme utiles à l'expert - 1 jour
- ✓ Les fondamentaux en droit de la construction utiles à l'expert - 1 jour
- ✓ Réception de travaux - 1 jour
- ✓ Assurances en construction et habitat - 2 jours
- ✓ Pathologie de la construction - 5 jours
- ✓ Les expertises d'assurance en bâtiment - 1 jour
- ✓ Les modes d'expertise amiable en bâtiment - 1 jour
- ✓ Principes directeurs d'un procès et des règles de procédure - 1 jour
- ✓ L'expertise de justice civile en bâtiment - 1 jour
- ✓ Chronologie et processus des opérations d'expertise - 1 jour
- ✓ Réunion d'expertise - 1 jour
- ✓ Chiffrages en expertise - 1 jour
- ✓ Rédaction d'un rapport d'expertise - 1 jour
- ✓ Evaluation et mise en situation professionnelles expertise en bâtiment- 1 jour
- ✓ Dossier de diagnostic technique – DDT – 2.5 jours
- ✓ Examen : titre RNCP de niveau 5 – 0.5 jour

Catégorie de formation : Action de formation

Lieu de formation : A DISTANCE

EVALUATION DES COMPETENCES		
EXPERTISE BATIMENT	ACQUIS	EN COURS D'ACQUISITION
BLOC 1 - Préparation à l'expertise bâtiment		
<u>COMPETENCES EVALUEES</u>		
Evaluer le cadre de la mission d'expertise bâtiment	X	
Organiser une réunion d'expertise du bâtiment	X	
Bloc 1 – Préparation à l'expertise bâtiment	X	
BLOC 2 - Introduction à la réunion d'expertise bâtiment		
<u>COMPETENCES EVALUEES</u>		
Introduire la réunion d'expertise bâtiment	X	
Conduire un débat contradictoire de l'expertise bâtiment	X	
Bloc 2 – Introduction à la réunion d'expertise bâtiment	X	

BLOC 3 – Rédaction du rapport d'expertise bâtiment		
<u>COMPETENCES EVALUEES</u>		
Rédiger un rapport d'expertise répondant à la problématique du litige bâtiment	X	
Bloc 3 – Rédaction du rapport d'expertise bâtiment	X	
TOTAL GENERAL EXPERTISE EN BATIMENT	VALIDE	

EVALUATION DES COMPETENCES		
DIAGNOSTIQUEUR TECHNIQUE IMMOBILIER	ACQUIS	EN COURS D'ACQUISITION
BLOC 1		
COMPETENCE EVALUEE		
Communiquer de manière adaptée auprès des clients et des professionnels du bâtiment et de l'immobilier sur les diagnostics obligatoires	X	
TOTAL bloc 1 DIAGNOSTIQUEUR TECHNIQUE IMMOBILIER	VALIDE	

L'ensemble des documents et éléments suivants ont permis d'établir l'attestation

- Pour les FOAD : justificatifs complémentaires attestant de la réalisation des travaux exigés
- Pour les FOAD : Relevé de connexion.

Fait à Le Mans, le 02/02/2022, pour servir et valoir ce que de droit

Stéphane RAMON
PDG de l'organisme de Formation

OFIB

Siège social : 7 avenue François Mitterrand 72000 LE MANS
Tél. : 02 43 24 13 97 - Mail : formation@ofibformation.com
SAS au capital de 21 500 €
SIRET : 479 679 193 00074 / Code APE : 8559A
O.F. 52 72 01107 72



O.F.I.B

28 rue Xavier Bichat
72000 LE MANS – Tél : 02 43 24 13 97 – Fax : 09 69 32 08 05
Organisme de formation enregistré sous le n°52 72 01107 72 auprès du Préfet de la Région des Pays de la Loire
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

CERTIFICATION NATIONALE

Code NSF 232 : Bâtiment : construction et couverture, certification professionnelle enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles par arrêtés du 19 avril 2011, du 17 juillet 2015 et du 11 décembre 2018 publié au JORFn°0292 le 18/12/2018

BLOC DE COMPETENCES 01

Communiquer de manière adaptée avec les clients et professionnels du bâtiment et immobilier

STREEFKERK CHRISTIAAN

Titulaire
STREEFKERK CHRISTIAAN

Fait à LE MANS le 27/01/2022

Le Directeur OFIB, S.RAMON



ATTESTATION DE COMPÉTENCES

OFIB.FR

A l'issue du jury qui s'est déroulé le 27/01/2022 l'OFIB atteste que

STREEFKERK CHRISTIAN

A réussi les épreuves de mise en situation professionnelle d'acquisition des compétences juridiques et réglementaires nécessaires à la démarche expertale, ainsi qu'à l'ensemble des techniques d'expertise en bâtiment du cycle de formation qui s'est déroulé

Du 19/10/2021 au 27/01/2022
(23 jours soit 184 heures de formation réalisées)

EXPERTISE BÂTIMENT : Option Diagnostic (Bloc de compétence 1)

Organisme de formation enregistré sous le n° 52 72 01107 72
auprès du Préfet de la Région des Pays de la Loire.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la
catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION**

Fait à LE MANS, le 28/01/2022

Stéphane RAMON

Directeur de l'organisme de
formation

OFIB

Siège social : 7 avenue François Mitterrand 72000 LE MANS
Tél. : 02 43 24 13 97 - Mail : formation@ofibformation.com
SAS au capital de 21 500 €
SIRET : 479 679 193 00074 / Code APE : 8559A
O.F. 52 72 01107 72

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Stéphane Ramon", written over the printed name and contact information.